



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 14 octobre 2025

- Commission permanente -

La Région renforce son soutien à la filière viticole avec la création d'un Observatoire des marchés

Première région viticole d'Europe, la Région Occitanie a depuis plusieurs années pris en compte les enjeux de la filière, en déployant et renforçant une véritable stratégie régionale d'appui à son développement et sa transformation. Depuis 2016, plus de 10 M€ de la Région sont ainsi apportés chaque année aux acteurs viticoles. Après l'adoption en 2024 d'un contrat de filière viticole, la Région continue de se mobiliser pour apporter des solutions concrètes aux viticulteurs et préparer l'avenir. Réunis en commission permanente ce vendredi 3 octobre, les élus régionaux ont ainsi voté, sur proposition de la présidente Carole Delga, plusieurs mesures en faveur de la filière dont une enveloppe de plus d'1M€ pour accompagner le déploiement opérationnel d'un Observatoire des marchés.

Dans un contexte économique et climatique difficile, la Région et l'ensemble de la filière viticole se sont mobilisés depuis début 2023, sous la coordination de la Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie (CRAO), pour **construire et partager une vision commune pour la viticulture à l'horizon 2035**. Cette réflexion collective s'est concrétisée dans un 1^{er} temps avec l'adoption en juillet 2024 de l'Acte I du contrat de filière viticole, prévoyant l'affectation d'une **enveloppe régionale complémentaire de 5 M€ dédiée à la filière jusqu'en 2026**, et le lancement d'un **dispositif pour identifier et accompagner des territoires viticoles pilotes** désireux de s'engager dans une stratégie d'adaptation au changement climatique et de résilience économique (*voir encadré plus bas*).

Le travail s'est poursuivi et a abouti en décembre dernier à l'**Acte II, proposant 15 nouvelles actions régionales pour répondre aux besoins de la filière et préparer son avenir**. Parmi celles-ci : **la création d'un Observatoire des marchés, que le collectif souhaite prioritairement mettre en œuvre**.

Cet outil inédit et stratégique pour la filière, coordonné par la CRAO, a pour objectif de **mutualiser, acquérir et diffuser des données stratégiques** (production, consommation, exportations, tendances de marché...) **à destination des opérateurs de la filière**. Il permettra d'identifier, en France comme à l'international, les attentes des consommateurs et d'orienter les productions régionales vers des marchés cibles porteurs.

La Région mobilise **une enveloppe de plus d'1M€ pour le déploiement opérationnel de cet Observatoire, véritable clef de voûte du contrat de filière**. Cette aide va permettre la construction d'un **outil opérationnel unique par son ampleur et son caractère collectif** pour la filière vitivinicole d'Occitanie. Il s'agit de collecter les informations dans les différentes bases de données existantes, d'en acquérir de nouvelles pour les centraliser, les analyser et de diffuser, quasi en temps réel, une information commune partagée pour de multiples usages : définir une stratégie par bassin, par produits, se différencier, mieux piloter le vignoble et enfin organiser une segmentation fine de l'offre indispensable au pilotage de son développement économique et de sa notoriété. **L'Observatoire devrait être opérationnel d'ici début 2026**.

« La durabilité économique de notre filière viticole suppose la création de plus de valeur ajoutée pour faire vivre des femmes et des hommes dont les exploitations et les entreprises sont ancrées dans les territoires, et exige une vision prospective fine des marchés et des capacités du vignoble à satisfaire cette demande. Avec le déploiement de cet Observatoire, nous donnons à nos viticulteurs des clés pour mieux comprendre les marchés, anticiper les mutations de la consommation et construire une stratégie d'export ambitieuse. C'est un investissement pour l'avenir, pour préserver nos emplois, nos territoires et la richesse de notre patrimoine viticole. », a notamment déclaré la présidente de Région Carole Delga.

La Région relance son dispositif pour imaginer les solutions qui, demain, pourraient être pérennisées et étendues à l'ensemble de l'Occitanie pour rendre la filière viticole plus résiliente :

Afin de soutenir l'adaptation de la viticulture au changement climatique et aux mutations économiques, **la Région a lancé en 2024 dans le cadre de l'acte I du contrat de filière un dispositif destiné à identifier et accompagner des territoires pilotes**. Trois lauréats ont déjà été retenus :

- > **Vignobles du Lot 2040** : un vignoble plus résistant et mieux structuré, piloté par l'Union Interprofessionnelle des Vins de Cahors (UIVC) ;
- > **Ambition Armagnac 2030** : diversifier le modèle économique de la filière pour assurer sa pérennité, piloté par le Bureau National Interprofessionnel de l'Armagnac (BNIA) ;
- > **REVA (Résilience de l'Est Viticole Audois)** : définir une stratégie collective d'adaptation aux crises et aléas, et mise en place d'actions opérationnelles sur le foncier et les friches, l'économie et la prospective, l'accès à l'eau etc. piloté par la Chambre d'Agriculture de l'Aude.

Fort du succès de cette première édition, **la Région relance cet Appel à Manifestations d'Interets (AMI), du 6 octobre 2025 au 2 janvier 2026**.

Contact presse :

Mathilde MASSON : mathilde.masson@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 86 46 - Port. : 06 07 75 52 82

